

Arromanches-les-Bains

L'école accueillerait les enfants jusqu'au CE2

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | Lundi 6 mars 2017
390 mots | Clotilde SAMSON



À la rentrée 2017, l'école Raymond Triboulet scolariserait les enfants d'Arromanches, Ryes et Saint-Côme, de la petite section de maternelle jusqu'au CE2.

La nouvelle organisation scolaire avait suscité de l'émoi chez les familles de l'ancien regroupement des Monts de Ryes. Bayeux Intercom s'apprêterait à revoir sa copie.

Le projet

« La nouvelle sera confirmée par Bayeux Intercom mais on se dirige vers le maintien de l'école maternelle à Arromanches, a annoncé, vendredi soir, Patrick Jardin, le maire, en séance de conseil municipal. Nous devrions aussi avoir l'adjonction du cycle 2 (CP-CE1-CE2). Le cycle 3 (CM1-CM2) sera ailleurs, probablement à Esquay-sur-Seulles. Cette répartition concerne les enfants d'Arromanches, Ryes et Saint-Côme-de-Fresné. »

« Pérenne et appréciable »

Dans le conflit qui opposait les parents d'élèves du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) des Monts de Ryes à Bayeux Intercom, le compromis est sur les rails. La requête des familles semble avoir été partiellement entendue. Les trois salles de classe de l'école Raymond-Triboulet scolariseraient les enfants de la petite section de maternelle jusqu'au CE2. Les parents plaidaient pour la création d'un pôle unique maternelle-élémentaire sur le site arromanchais. « C'est une solution pérenne et appréciable, estime Patrick Jardin. Avoir tous les cycles serait merveilleux mais un peu utopique. »

Cependant, le maire se déclare prêt à fournir une quatrième salle. « S'il fallait intégrer une nouvelle classe, nous avons une salle libre sous la supérette et la bibliothèque peut être aussi déplacée. C'est à Bayeux Intercom de prendre la décision. » Parents, enseignants, élus et représentants de l'Inspection académique en débattront, vendredi 10 mars.

Pour Florence Brault, cette bonne nouvelle ne doit pas occulter certaines réalités. « Si on veut sauver l'école du village, il faut que les parents soutiennent le projet et qu'ils ne mettent pas leurs enfants dans les écoles privées », souligne la conseillère municipale. La répartition initiale proposée par Bayeux Intercom aurait déjà provoqué « l'inscription de sept enfants de Saint-Côme dans le privé ».